

FACULTE DE MEDECINE DE BEJAIA

L'ETHIQUE MEDICALE

MODULE ETHIQUE ET DEONTOLOGIE MEDICALE

1^{ère} ANNEE MEDECINE

ANNEE 2016 / 2017

Docteur S.GANI

L'ETHIQUE MEDICALE

I. INTRODUCTION

- Etymologiquement éthique vient du mot grec « ETHOS » qui signifie manière d'être ou de se comporter selon les mœurs;
- L'éthique est une discipline de la philosophie dont le but est d'indiquer comment les êtres humains doivent se comporter, agir et être entre eux et envers l'entourage. (étudie les principes du bien et du mal dans la conduite de l'homme).
- L'éthique peut se définir comme étant une réflexion à la recherche du bon, du juste, de l'équité afin que les comportements à adopter rendent le monde humainement habitable.

L'éthique médicale

peut se définir comme: une règle de conduite qui dicte le comportement du médecin face aux différentes situations de contact avec les autres, malades ou non.

D'une manière générale, l'éthique médicale est générée par la progression rapide de la recherche médicale et scientifique;

Elle concerne la vie, les maladies, la mort et la décision médicale.

II. PARTICULARITES DE L'ETHIQUE MEDICALE

Le médecin est celui que l'on contacte pour nous aider à soulager les douleurs et les souffrances, à recouvrer la santé et le bien être.

L'éthique médicale se distingue par des valeurs fondamentales, à savoir:

- **La compassion :**

qui est la compréhension et la sensibilité aux souffrances d'autrui ; elle est essentielle à la pratique de la médecine;

En effet, les patients répondent mieux au traitement s'ils sentent que le médecin est sensible à leur problème et qu'il soigne leur personne plutôt que leur seule maladie.

- **La compétence :**

à la fois attendue et exigée des médecins. Le manque de compétence peut avoir des conséquences graves ou entraîner la mort. Les médecins reçoivent pour cela un enseignement long, destiné à avoir un niveau de connaissances scientifiques et de compétences techniques, mais aussi les connaissances , compétences et comportement éthiques .

- **L' autonomie :**

les médecins bénéficient d'une grande autonomie en matière de traitement clinique du patient ; mais actuellement le patient doit être celui qui prend la décision finale sur les questions le concernant (autonomie du patient).

- **Serment ou code :**

les serments comme les codes ont plusieurs points en commun tels que la promesse que le médecin fera prévaloir les intérêts du patient sans discrimination.

III. DOMAINES DE L' ETHIQUE MEDICALE

- Les principes éthiques comme le respect de l'individu , le consentement éclairé et la confidentialité constituent le fondement de la relation médecin-patient.
- Le consentement volontaire du sujet humain est absolument essentiel notamment dans la conduite de recherches médicales. Ceci sous entend que la personne doit jouir de la capacité légale pour consentir;

(Donc deux concepts : un juridique : volonté et capacité et l'autre éthique : consentement).

L'éthique médicale s' étend à plusieurs domaines de recherche tels que :

❖ La procréation humaine :

Contraception, avortement, procréation médicale assistée.

❖ La pédiatrie :

Limite de la viabilité, enfant à naître.

❖ Ethique et génétique humaine :

Manipulation génétique humaine.

❖ Ethique et transplantation d' organes , de tissus et de cellules : (greffe)

❖ Ethique et réanimation :

Acharnement thérapeutique, décision d'arrêt de traitement, soins en fin de vie.

❖ Ethique et recherche biomédicale :

Essais thérapeutiques, protection de la personne humaine et de sa dignité.

Les progrès rapides des sciences médicales et biologiques ont imposé des interrogations et ont motivé la mise en place de comités nationaux d'éthique.

IV. LE COMITE NATIONAL D' ETHIQUE

- La bioéthique est l'étude des questions et des problèmes moraux qui peuvent apparaître à l'occasion de pratiques médicales nouvelles impliquant la manipulation d'êtres vivants ou de recherches en biologie.
- Le comité d'éthique est un comité consultatif, il a pour mission de donner son avis sur les problèmes moraux qui sont soulevés par la recherche dans le domaine de la biologie et de la médecine.

En ALGERIE, on l'appelle:

Le conseil national de l'éthique des sciences de la santé

Il a été créé le 31 Juillet 1990 et installé par monsieur le ministre de la santé et de la population le 13 Octobre 1996.

Il siège à ALGER et est composé de :

- ✓ 01 représentant du ministère de la santé
- ✓ 09 professeurs en sciences médicales
- ✓ 03 praticiens de la santé
- ✓ 01 représentant du ministère de la justice
- ✓ 01 représentant du conseil supérieur islamique
- ✓ 01 représentant du conseil national de déontologie médicale
- ✓ 01 représentant du ministère de la défense
- ✓ 01 représentant du ministère du travail et de la protection sociale
- ✓ 02 représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
 - Sa première préoccupation a été de dresser un état des lieux concernant les transplantations d'organes, notamment la transplantation rénale et la greffe de cornée.
 - Il en ressort que les obstacles ne sont pas d'ordre éthique (puisque la population adhère au don d'organe) , religieux (le conseil supérieur islamique algérien s'est prononcé par une fatwa , le 14/02/1985) , déontologique (la greffe est considérée comme un traitement de choix par les praticiens) ; mais d'ordre juridique , matériel ; humain et financier.

Les recommandations de ce conseil ont été:

- 1- Donner les moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation de transplantations d'organes à partir de donneurs vivants ou de cadavres.
- 2- Veiller à la gratuité, la non discrimination et l'égalité des chances à l'accès aux greffes.
- 3- Favoriser les prélèvements d'organes à partir de cadavres.
- 4- Encourager la création d'une association de donneurs d'organes.

Ce conseil s'est également intéressé :

- Aux maladies génétiques : consanguinité, malformations génétiques soulevant le problème de l'interruption de grossesse.
- La procréation médicale assistée.
- Les victimes du terrorisme.
- Les handicaps.

Et c'est sur recommandation de ce conseil qu'un enseignement de bioéthique dans le cursus de la première année de médecine a été introduit depuis la rentrée universitaire 2001-2002.

V. CONCLUSION

La science n'est ni bonne ni mauvaise en soi : elle n'est que ce que les hommes en font.